



« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques

Section de la Sarthe

Déclaration liminaire CHS CT du 03 juillet 2019

Monsieur le Président,

Le 27 juin 2019, un article de presse présentait les mesures envisagées par la Direction des Finances Publiques en Sarthe à l'horizon 2022.

Cette réforme si elle s'applique en l'état, fait peur aux maires ruraux des 22 communes où se trouvent actuellement implantées les trésoreries ; elle inquiète également les agents concernés par ce projet. Dans cet article, vous expliquez que l'évolution du réseau est une nécessité par rapport au développement du numérique et qu'elle sera accompagnée par une « offre d'accueil personnalisé sur rendez vous dans une quinzaine de MSAP (maisons de service) ou points numériques ».

Après l'interlocuteur unique, l'accueil personnalisé.

Mais qui recevra ce public ? Sera-t-il agent ou contractuel ? Jusqu'où ira le conseil ?

Sous couvert de répondre à une demande des gilets jaunes, la DGFIP s'empresse d'éclater le réseau des Finances Publiques et de le faire disparaître de nos campagnes. Car ce qui se cache derrière ce projet ce n'est pas un meilleur service rendu, loin de là. En réalité, le service public se réduit en peau de chagrin.

Au delà des problématiques directionnelles, FO DGFIP dénonce le projet de loi de « transformation de la Fonction Publique » qui est une véritable entreprise de démolition du statut de la Fonction Publique, une machine destinée à broyer les droits des fonctionnaires ainsi que leur vie personnelle en imposant une mobilité subie aux familles.

Par ce projet de loi, le gouvernement veut notamment acter :

- Le recours accru aux contractuels.
- la création d'une « rupture conventionnelle » pour le secteur public en cas de suppression de postes et primes de départ volontaire.
- l'instauration d'une rémunération au mérite à « titre collectif ».
- La poursuite des suppressions d'emplois.
- La disparition des CHSCT par fusion des instances représentatives des personnels et création d'une instance unique de dialogue social.

Alors comment travailler sereinement à la DGFIP dans un contexte aussi noir, aussi incertain, et surtout aussi anxiogène pour tous les agents de cette administration ?

En revenant à l'ordre du jour de ce CHSCT, que dire ? :

a) Sur le rapport annuel de prévention et bilan de santé 2018, on constate :

- plus de départ que d'arrivée malgré la création du centre de contact (CDC)
- incidents acoustiques en majorité pour les accidents de services. Une véritable politique de sécurité devrait être engagée contre ces risques récurrents en période de pointe.
- Une véritable augmentation des CET comme si les agents, toujours consciencieux, organisaient leur vie sociale par rapport à leur vie professionnelle et du fait du manque de personnel dans les services.

b) Concernant le DUERP, nous rappelons les conclusions du Congrès FO DGFIP portant sur ce dernier:

FO DGFIP estime que les outils de suivi des risques liés aux conditions de travail mis en place par la Direction Générale ne sont qu'une action de communication : fautes de moyens, elle constitue au mieux un affichage destiné à préserver l'administration en cas de problèmes, au pire une forme de cynisme.

C'est pourquoi, nous dénonçons :

- le déni de la Direction Générale d'identifier et reconnaître clairement les causes profondes de la dégradation des conditions de travail ;
- la volonté dans les DUERP des directions locales d'occulter la question des effectifs comme cause essentielle des risques psycho-sociaux (RPS) ;
- la persistance de l'administration à nier les raisons des actes désespérés (tentatives de suicides ou suicides sur le lieu de travail ou pas) sur la vie privée de ces agents où leur supposée fragilité, se dédouanant ainsi de toute responsabilité ;

C'est pourquoi, FO DGFIP renouvelle sa mise en garde à la Direction Générale contre un traitement médico-social du stress et de la souffrance au travail visant à la dispenser d'en évaluer les causes profondes : suppressions d'emplois et réformes, réorganisations incessantes, courses aux indicateurs....

Enfin , malgré cet état de fait dont il n'est pas responsable, nous tenons à mettre en évidence le travail important réalisé par l'assistant de prévention dans le quotidien des agents et pour la synthèse présentée ce jour.

c) La trésorerie de Montval : Quel avenir ?

Malgré les travaux qui semblent sur le point de se terminer, la géographie revisitée rebat les cartes et les agents en place sont dans l'anxiété par rapport aux restructurations à venir et aux règles de priorité qui en découlent. En effet, si la Trésorerie de Montval ferme au bénéfice de Sablé sur Sarthe , les agents doivent se délocaliser à 70 km de leur domicile.

Mais comme le rapporte l'article de journal, c'est un projet que le DDFIP présentera à Mme le Maire le 09 juillet et susceptible de modifications. Attendons.

d) Les fiches de signalement :

Que dire si ce n'est que les agents sont pris pour cible .

Malgré le soutien apporté par notre DDFIP, les agents font l'objet de plus en plus d'insultes et d'injures dans leur quotidien de travail.

Là encore, jusqu'où les agents pourront-ils tenir ?

Alors pour revenir à vos propos du 27 juin 2019, vous déclarez que pour l'heure les transformations qui touchent notre département doivent répondre à la demande exprimée par les Gilets jaunes avec une présence des services de l'État sur le terrain. Quelle place aura la DGFIP au sein des services de l'État ? « 5 % ? » . Bien avant les gilets jaunes, la politique de destruction de la DGFIP avait commencé...

Dans ce contexte et devant tant d'incertitudes, vous comprendrez bien que les représentants FO DGFIP ne puissent rester à cette séance.

Dans son ouvrage « le prix », Cyril Gely rappelle que « Nul ne sait ce que nous réserve le passé ». Certains reçoivent des récompenses pour ce qu'ils ont réalisé avec d'autres oubliés.....